

28 Mars 2020

Pour faire face à la crise sanitaire actuelle et prendre les mesures qui s'imposent, le bureau d'Initiative Nantes s'est réuni lundi 16 mars dernier et ce vendredi 27 mars 2020.

Malgré la fermeture de la Maison de la Création et de la Transmission d'entreprise de Nantes et des locaux de l'association, Initiative Nantes reste disponible et proactive auprès de l'ensemble de ses entrepreneur.e.s.

Priorité à la protection des salariés de l'association

La priorité a été donnée à la protection de ses salarié.e.s en actant la fermeture des locaux de l'association et le confinement de ses collaborateurs à leur domicile.

Report pour 3 mois des échéances de remboursement de l'ensemble des entrepreneurs accompagné.e.s

Le bureau de l'association a également décidé de soutenir massivement ses entrepreneur.e.s accompagné.e.s en **systematisant** le report des échéances de remboursement des 900 prêts d'honneur en cours de remboursement. Aucun prélèvement n'aura lieu sur les mois d'avril, mai et juin 2020, toutes les mensualités de remboursement étant ainsi reportées.

Continuité des décaissements de prêts d'honneur & mise en place d'un comité d'agrément exceptionnel

L'association assure également la continuité des décaissements de prêts d'honneur accordés avant le début de cette crise et a mis en place un comité d'agrément exceptionnel composé d'une dizaine de bénévoles experts (dirigeants, experts-comptables, avocats, banquiers...) qui se réunissent autant que nécessaire afin d'assurer la continuité de l'écoute, l'échange et le challenge des projets qui nécessitent une décision de financement.

D'ailleurs et à ce propos, je vous invite à suivre nos réseaux sociaux où sont publiées l'ensemble des informations indiquées ci-dessus et les dernières nouvelles liées à l'activité de l'association.

Création d'un groupe d'entraide à destination des entrepreneur.e.s accompagné.e.s et financé.e.s

Un groupe d'entraide piloté par le Directeur, Alexandre MENARD et les 4 chargé.e.s d'accompagnement a été mis en place et sera appuyé par des bénévoles dirigeants & parrains / marraines de nos entrepreneur.e.s afin de trouver des solutions adaptées et personnalisées à toutes et tous. Un kit d'informations et de bonnes pratiques sont mis à disposition de l'ensemble des entrepreneur.e.s.

J'invite nos bénévoles chefs d'entreprise et bénévoles d'associations partenaires (ACTE44, Compétence, ECTI, EGEE, Relais Malakoff) disponibles et engagés à soutenir nos entrepreneur.e.s, à se mettre en relation avec notre Directeur.

Télétravail pour les chargé.e.s de développement économique à compter du lundi 30 Mars 2020

Pour autant et afin d'assurer, en ces temps difficiles, un accompagnement personnalisé à l'ensemble de nos 900 entrepreneur.e.s, la mise en place du télétravail, lorsque cela est rendu possible, est généralisée.

C'est pourquoi, les chargé.e.s de développement économique de l'association sont dès à présent en contact avec nos entrepreneur.e.s afin de réaliser un diagnostic individualisé de chaque situation, leur apporter une écoute, des conseils et plus généralement une assistance dans leurs démarches de demandes d'aides auxquelles ils sont ou seront éligibles.

Pour les porteurs de projet ayant besoin d'informations sur l'association, ses outils d'accompagnement et de financement, le standard de l'association reste à votre disposition (02 72 56 80 35), tout comme la fiche contact du site internet initiative-nantes.fr. Le site internet étant régulièrement mis à jour avec les dernières informations disponibles.

Prenons soin de nos entrepreneur.e.s,

Prenez soin de vous !

Le Président d'Initiative Nantes

Cyrille PINEAU